

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1126 19 décembre 1940

n° 1126 19

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef Bourgeois, du détachement des C. O. A. T. C. de la Côte française des Somalis, chargé de la distribution aux corps de troupe des denrées fournies par les services du Ravitaillement général, est, en outre, chargé, en remplacement de M. Gleize, de la répartition des légumes à la population civile. Il percevra à ce titre une allocation mensuelle de 500 francs. La dépense sera imputée sur les crédits du Service du ravitaillement général.